

FICHE SYNTHÈSE | MISSION DE SENSIBILISATION ET D'AIDE À LA DÉCISION

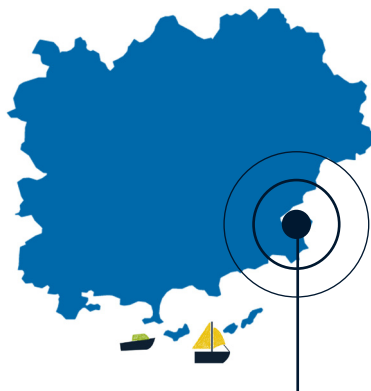
Mission de conseil en vue de la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de l'école des Lauriers dans une démarche «cour-jardin»



SAINT-TROPEZ
COM. COM. GOLFE DE SAINT-TROPEZ
**SAINT
TROPEZ**

FICHE-SYNTHESE | MISSION DE SENSIBILISATION ET D'AIDE À LA DÉCISION

Mission de conseil en vue de la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de l'école des Lauriers dans une démarche «cour-jardin»



Commune :
Saint-Tropez
 Territoire :
**Communauté
 de communes
 Golfe de Saint-Tropez**
 Année : **2025**
 Ref : **PE6-STZ-24**

OBJET DE LA QUESTION POSÉE

La commune souhaitait s'engager dans une politique de désimperméabilisation et de végétalisation des sols de l'école. La collectivité a sollicité l'accompagnement du CAUE Var pour une intervention hybride, entre ateliers de sensibilisation et aide à la décision technique, sur le site global (école et abords).

MISSION DU CAUE VAR

La mission du CAUE Var a consisté en l'organisation et l'animation d'ateliers de concertation et de sensibilisation auprès de tous les publics : élèves, gestionnaires, services techniques, parents d'élèves, corps enseignant, etc. Un diagnostic paysager a été produit sur la cour. Le CAUE Var a ensuite élaboré un dossier de conseil et d'aide à la décision avec des préconisations claires pour la suite du projet vers sa phase opérationnelle.



Photo de la cour existante

POUR RÉSUMER

- Une démarche initiée localement pour répondre à la double urgence : **climatique** et **pédagogique** ;
- Une **mission transversale** entre conseil technique et sensibilisation rendue possible par le partenariat entre le CAUE Var, la commune et la communauté éducative ;
- Une **démarche participative** qui rassemble **tous les acteurs du site** : enfants, services techniques, équipe pédagogique et parents d'élèves ;
- Des préconisations d'aménagement et de gestion qui **s'appuient sur le déjà-là** pour une démarche à long terme (désimperméabilisation, réaménagement, végétalisation, jardinage) ;
- Le calcul d'une **enveloppe des coûts (travaux et études)** pour permettre à la commune de dimensionner le financement du projet.



Hypothèse de programmation en concertation